



HAL
open science

Licence professionnelle Bâtiment performant et énergies (thermique, électrique, grise)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Bâtiment performant et énergies (thermique, électrique, grise). 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02038963

HAL Id: hceres-02038963

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038963>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Bâtiment performant et énergies (énergie électrique, thermique et énergie grise)

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Physique, ingénierie, matériaux, terre et environnement (PIMTE)

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation, dispensée à l'IUT1 Grenoble, composante de l'Université Joseph Fourier, prépare au métier de chargé d'affaires pour les entreprises de chauffage, projeteur en bureau d'étude thermique ou technicien dans des organismes d'audit énergétique des bâtiments. Elle présente la particularité d'être portée par trois départements de l'IUT1, tous liés à l'efficacité énergétique : Génie civil - Construction durable (GCCD), Génie électrique et informatique industrielle (GEII) et Génie thermique et énergie (GTE). Cette licence professionnelle est proposée en alternance par le biais de contrats de professionnalisation ainsi qu'en formation initiale classique.

C'est une formation jeune, ouverte en 2011, qui axe sa formation sur une approche projet. Elle s'appuie sur des partenaires industriels du secteur de l'énergie. Ce secteur, lié aux économies d'énergie, reste moins touché par les difficultés économiques que les autres secteurs du BTP.

Avis du comité d'experts

Le cursus est articulé autour de trois unités d'enseignement de tailles équilibrées, en phase avec les objectifs de la formation. Le volume horaire (450 heures de formation hors projet tuteuré) est en accord avec le cahier des charges des licences professionnelles.

Le contenu des enseignements assurés dans les différentes UE n'est pas très détaillé, mais semble malgré tout en accord avec les objectifs métiers de la formation. Cependant, aucun volume horaire ne semble affecté à des travaux pratiques, ce qui pourrait être bénéfique aux étudiants. De plus, les différents types de production de chaleur et l'équilibrage des réseaux ne semblent pas être abordés, alors que ce sont des problématiques réelles du chantier.

La formation, réalisée en partenariat entre trois départements de l'IUT : Génie civil - Construction durable (GCCD) ; Génie électrique et informatique industrielle (GEII) ; Génie thermique et énergie (GTE) semble être gérée en bonne intelligence entre ces départements. Le partenariat avec le monde socio-économique est clair ; il se traduit en particulier par l'intervention d'une dizaine de professionnels dans la formation et par un partenariat fort avec Schneider Electric (interventions en enseignement et mise à disposition de matériels).

Le nombre de contrats de professionnalisation traduit, pour le moment, une assise dans le tissu industriel qui pourrait néanmoins devenir problématique. L'utilisation du contrat d'apprentissage (généralement moins coûteux pour les entreprises) pourrait être une piste permettant de faciliter l'implication des entreprises dans le processus de formation.

L'équipe pédagogique est équilibrée de façon satisfaisante entre universitaires et professionnels puisqu'elle est constituée pour les deux tiers par des enseignants des trois départements partenaires (GCCD, GEII, GTE) et pour un tiers par des professionnels du secteur sur des enseignements du cœur de domaine (bureaux d'étude, entreprises, architecte).

Le porteur de formation identifie comme un point fort le pilotage conjoint de la formation par trois départements (ce qui aurait pu être une réelle difficulté) en ce qui oblige à une concertation accrue au sein de l'équipe pédagogique par le biais notamment de conseils de perfectionnement communs aux trois départements.

La formation n'étant que dans sa deuxième année d'existence, il est pour le moment difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs et de l'insertion professionnelle des étudiants. On peut noter pour le moment que les étudiants viennent pour les trois quarts de DUT, le quart restant venant de BTS. Les deux premières promotions ont un

effectif moyen entre 20 et 25 étudiants avec une proportion de 50 % de contrats de professionnalisation (les autres étudiants étant en formation initiale classique). Le taux de réussite est proche de 100 %.

L'enquête menée concernant l'insertion professionnelle immédiate (qui n'est que partielle avec 57 % de répondants) donne un chiffre de 75 %, ce qui est satisfaisant pour une jeune licence professionnelle. Un seul cas de poursuite d'études est signalé, ce qui est tout à fait acceptable au vu des effectifs et de la finalité résolument professionnelle d'une telle filière.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La présence d'enseignants-chercheurs dans les domaines les plus pointus est satisfaisante pour une licence professionnelle.
Place de la professionnalisation	Comme il se doit pour ce type de formation (LP), la professionnalisation est très marquée, à la fois dans le contenu des unités d'enseignement, le nombre d'intervenants professionnels (50 % heures sont assurées par des professionnels du secteur) et la place prépondérante des projets.
Place des projets et stages	La place des projets et stages est clairement un des points positifs de cette formation puisque les enseignements sont basés sur une approche projet présentée comme un point fort par le porteur de formation. Le suivi des étudiants durant leur période en entreprise fait l'objet d'une démarche qualité avec implication des tuteurs entreprise dans l'évaluation des étudiants avec échange avec les tuteurs pédagogiques.
Place de l'international	Il n'y a pas d'ouverture vers l'international dans cette formation, ce qui ne peut être considéré comme un point faible pour une licence professionnelle de cette spécialité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Un dispositif de remise à niveau de 100h existe pour les étudiants ne venant d'aucune des filières principalement visées par la formation (GCCD, GEII, GTE) mais il est peu utilisé. Un dispositif de mise à niveau de 30h permet aux 3 spécialités principales (GCCD, GEII, GTE) d'harmoniser les niveaux (ce qui se vérifie par le taux de réussite voisin de 100 %).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement mettent l'accent sur la démarche projet ce qui semble très positif tant du point de vue de l'acquisition des compétences que de celui du lien avec les métiers visés par la formation. Les enseignants et étudiants disposent d'une plateforme d'échange (Chamilo). Les enseignements sur des logiciels professionnels sont intégrés aux modules de formation.
Evaluation des étudiants	Le dossier ne contient pas de réelle information relative aux modalités de contrôle des connaissances, mais les crédits ECTS affectés aux différentes unités d'enseignement sont globalement cohérents. Les périodes en entreprise sont évaluées de manière conjointe par le tuteur enseignant et professionnel.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences attendues à l'issue de la formation présentées dans le dossier restent vagues (cinq compétences seulement, fiche RNCP manquante) et il serait souhaitable de les décliner en sous-compétences afin de réaliser un suivi plus fin de leur acquisition. La présence du livret de l'alternant évoqué dans le dossier aurait sans doute permis de clarifier ce point.

Suivi des diplômés	La formation n'étant que dans sa deuxième année d'existence, il n'est pas possible d'évaluer ce point.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Cet item reste difficile à évaluer faute d'éléments présents au dossier. La présence d'un conseil de perfectionnement (composé des chefs de départements, formateurs et représentants des entreprises) est notée par le porteur de formation dans le dossier sans qu'il soit possible de l'évaluer sans compte-rendu de réunion.</p> <p>La tenue régulière de réunions avec l'équipe pédagogique est indiquée.</p> <p>Une démarche qualité est indiquée pour le suivi des périodes en entreprise.</p> <p>L'utilisation d'un livret de l'alternant est un outil efficace pour l'autoévaluation.</p> <p>Il serait souhaitable de développer un outil permettant d'avoir un retour formalisé des étudiants vis à vis de la formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Approche pédagogique axée sur la démarche projet.
- Les contacts industriels sont bien présents, même si la moitié de l'effectif est encore sous statut étudiant « classique » et non en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Points faibles :

- Les compétences sont peu détaillées et mériteraient d'être classées selon leur importance par rapport aux métiers accessibles.
- Le suivi des étudiants est à améliorer, même si cela s'explique en partie par l'ouverture récente de la formation.
- Insertion socio-économique délicate avec un taux de contrats de professionnalisation moyen qui peut devenir problématique à long terme.

Conclusions :

La partie pédagogique de la formation fonctionne de façon tout à fait satisfaisante (organisation des enseignements, suivi des étudiants, approche par projet) et le pilotage conjoint de la formation par les trois départements semble bien maîtrisé. L'insertion socio-économique de la formation ne semble pas encore acquise, ce qui s'explique sans doute par le fait que cette formation soit jeune et qu'il reste encore à consolider les relations avec les entreprises. La piste du recours à l'apprentissage (évoquée par le porteur de formation) serait sans doute à étudier.

Observations de l'établissement

Mention de Licence professionnelle Bâtiment performant et énergies (thermique, électrique, grise)

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous avons relevé quelques observations que nous nous permettons de vous formuler :

Observations :

- La formation est maintenant accessible en apprentissage
- Nous avons précisé la définition des compétences, notamment à travers l'écriture du livret d'apprentissage en pièce jointe.

(Note du HCERES : le fichier joint à été reçu mais ne fait pas l'objet d'une publication)

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

